



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France Télécom

Question écrite n° 78899

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'état du dialogue social dans des entreprises comme France-Télécom. Selon les syndicats et le patronat, 35 salariés ont mis fin à leurs jours en 2008 et en 2009. La précarisation du travail et la manière de mettre à l'écart des salariés sont à combattre pour retrouver l'esprit d'un dialogue social où les perspectives de formation professionnelle peuvent être dégagées. Le rapport de l'inspection du travail rendu public à la fin de l'année 2014 met en évidence un système de harcèlement moral institutionnel à France-Telecom devenu Orange où le travail de certains salariés n'a pas été reconnu à sa juste valeur en raison d'une stratégie de diminution du nombre d'emplois engagée par l'entreprise. Il aimerait savoir les pistes évoquées pour retrouver des relations sociales apaisées et une identification des salariés au destin de cette grande entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78899

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3184